



CENTRE PASTORAL
HALLES - BEAUBOURG

le papier

numéro spécial

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MAI

Les utopies fondatrices ne sont-elles pas suffisantes ? Sans risquer le repli sur le passé, nous nous réapproprions les « thèmes fondateurs » du CPHB, en affirmant que « faire mémoire » revient à imaginer la nouveauté, à s'adapter à notre temps, à prendre la mesure de l'aujourd'hui de 2008.

1^{ERE} PARTIE

**SAINT MERRY, COMMUNAUTE D'EGLISE DANS LE PARIS (PARI ?)
D'AUJOURD'HUI :**

NOS UTOPIES, NOTRE ESPERANCE, NOS PROPOSITIONS.

I Topographie du CPHB, une communauté où se vivent dans la participation divers degrés, formes et places.

Etre membre du CPHB se décline selon divers degrés d'engagement que nous appelons « **coresponsabilité** ».

Chacun peut passer d'un degré à l'autre selon les périodes de sa vie :

- soit au cœur très engagé de notre communauté (Equipe Pastorale, coordinateur de pôle, chargé de mission, responsable de groupe...),
- soit dans une position engagée (membre régulier d'un groupe et/ou habitué du dimanche, participant aux AG), moins ou peu engagée (irrégulier du dimanche, participant à tel ou tel temps fort),

- soit simple passant occasionnel (éventuellement engagé ailleurs, ou simplement dans son travail et sa famille), « pèlerin » qui entre et sort, au gré de ses recherches.

Nul degré, nulle place n'est en soi illégitime : il y a toujours eu ces divers modes de participation à la vie du CPHB, qui a été et reste, pour beaucoup de personnes engagées ailleurs, un lieu-ressource : cette diversité est une richesse.

Cependant l'idée de rencontre, d'ouverture, est aujourd'hui plus difficile à vivre par l'écart croissant entre « l'extérieur » et « l'intérieur », la mobilité des personnes, la culture du zapping, les préjugés sur la hiérarchie de l'Eglise, l'absence d'héritage voire de formation religieuse de la plupart, le désintérêt pour « la religion ».

II - Utopies aujourd'hui et demain pour un CPHB communauté ouverte qui va à la rencontre.

Le CPHB prend acte de cette réalité, constitutive de son identité. Il s'affirme **communauté ouverte** et surtout qui veut prendre le temps de la (des) rencontre(s) à tous niveaux (en faisant des propositions concrètes) et de **transversalité** entre ces niveaux :

- 1- dans la célébration : la parole n'est pas seulement à ceux qui savent, elle est un matériau vivant, remis sur le métier à chaque préparation, offerte à tout le monde, les micros-libres, les groupes de partage (6x6), la préparation des célébrations enfants.
- 2- dans les activités du CPHB :
 - o par le groupe « accueil », l'église habitée aux portes ouvertes, le groupe cinéma, le café-rencontre...
 - o par l'art contemporain dans l'église, l'accueil musical, orgues et musique, les groupes chants...
 - o par le groupe de réflexion liturgique, par l'accueil des enfants et de leurs familles, le catéchuménat...
 - o par David & Jonathan...
 - o par le pôle solidarité...
 - o par les groupes Carême, les repas conviviaux par petites tables et toutes les rencontres informelles...
 - o etc. (Voir propositions).

**PASSEURS D'EVANGILE Pour une pastorale d'engendrement. Back et Théobald Janvier 2008*

III Figures d'espérance pour le CPHB : une communauté « hors les murs ».

Il a besoin d'aller vers les autres, il souhaite accentuer son mouvement « centrifuge » :
-par les réseaux déjà liés aux groupes dans leur vie quotidienne :

- RCI
- SNC et SNL
- L'Homme debout
- Art et Foi
- David & Jonathan
- etc.

-par la poursuite des liens avec le doyenné et les églises parisiennes « amies » ;
-par des liens œcuméniques renforcés ;
-par de nouvelles rencontres interreligieuses ;
-par l'approfondissement des liens avec les bénéficiaires de la Commission Partage dans les pays du sud et tout autre réseau à inventer ou renforcer

La célébration reste le cœur de nos rencontres, « là où la lecture de l'Évangile libère la parole de chacun »* carrefour de ces mouvements de l'extérieur vers l'intérieur, de l'intérieur vers l'extérieur, d'accueil, de rencontre, d'ouverture

En guise de résumé :

Ces utopies et figures d'espérance dessinent un double mouvement :

- A l'intérieur : passer de l'accueil à la rencontre de ceux - extrêmement divers - qui sont déjà au milieu de nous, ces flux de personnes, ces pèlerins de passage. Prendre le temps, entrer en relation avec certains, dans les activités où ils sont engagés au CPHB ou autour.
- Vers l'extérieur : aller vers... en cercles concentriques, pour écouter, connaître, partager, travailler avec
 - vers le doyenné
 - vers des communautés proches
 - vers des sensibilités semblables (Solidarité, Art, Accueil)
 - vers les autres chrétiens (œcuménisme)
 - vers les musulmans et les juifs
 - vers...

Dans cet esprit, deux pistes à approfondir :

1 - Quelques idées d'initiatives concrètes autour de cette volonté de partage, d'échange dedans-dehors qui est un fil conducteur de nos utopies

- Célébrations avec le doyenné : en faisant tourner les églises où on célèbre ensemble, en construisant ensemble sur un thème précis.
- Mieux intégrer les différents groupes dans les célébrations, en identifiant un moment de méditation qui leur serait systématiquement consacré pendant la messe (par exemple le moment de la montée au chœur ? le moment de la prière universelle ?)
- Participation des adultes de la communauté aux célébrations ou moments de partage des plus jeunes (déjà initié autour des 7-11 ans, à élargir sur les autres tranches d'âges ?)
- La pastorale du « seuil », la rencontre :
 - avoir un seuil entre l'église et l'extérieur avec un café offert partagé dans un entre-deux géographique à identifier pendant les célébrations (le bureau) ?
 - mettre en commun, entre les différents groupes, ces moments où nous sommes confrontés au seuil : chacun des groupes s'y frotte, et réinvente la route pour s'y adapter, il y aurait aussi à partager et construire ensemble sur le sujet ?
 - l'accueil musical : poursuivre l'expérience pendant l'été.
- écrire une explication simple et claire du sens de nos célébrations (le carré, pourquoi ? déplacement, pourquoi ? pas de credo et de kyrie,

pourquoi ?) et du sens que nous donnons à la coresponsabilité (à avoir pour l'accueil, pour chacun de nous quand nous tentons d'expliquer notre cheminement et son mode de fonctionnement...)

- panneau d'expression libre dans l'église ouverte à tous
- des formations accessibles, et le faire savoir (ex : dimanches matins sur St Matthieu en ce moment animées par Jesús Asurmendi), car c'est aussi faute de savoir qu'on n'ose pas entrer dans nos églises ; ou encore par le savoir qu'un premier lien peut être tissé avec le dehors - et aussi pour les parents des jeunes enfants qui veulent les accompagner.
- fournir des éléments concrets témoignant du thème de l'année (la diversité cette année).
- relancer des expositions ? la richesse d'une équipe transversale pour monter une exposition (pas nécessairement artistique d'ailleurs).

On pourra ajouter à cette liste quelques propositions issues des groupes Carême.

2 - Quelques points de repère pour le dialogue avec la deuxième partie.

Ces réflexions laissent entrevoir que **les institutions de fonctionnement** du CPHB seraient du côté de : « l'accompagnement » plutôt que du côté du « contrôle », de « la liaison » / « relation » plutôt que de « l'autorisation », de « l'information » plutôt que de « la permission ».



2^{EME} PARTIE

PROPOSITIONS D'ANIMATION DU CPHB

Ce texte aborde les institutions du CPHB sous trois angles complémentaires : 1° Ce qui fonctionne bien il qu'il convient de reconduire au besoin en les améliorant (par exemple l'Equipe Pastorale) ; 2° Ce qui existe déjà mais qui peut prendre plus d'importance (par exemple les ex-« chargés de mission ») ; 3° Ce qu'il convient de créer (par exemple le Conseil des responsables de groupe).

PLAN DU TEXTE :

1 / LE CONTEXTE

Rappel de la situation du CPHB qui a conduit à faire cette recherche et ces propositions.

2 / LE TRAVAIL DU GROUPE

Dans quel esprit de groupe de travail a fonctionné.

3 / PROPOSITIONS POUR UN FONCTIONNEMENT RENOUVELE DU CPHB.

Proposition d'une nouvelle organisation du CPHB et des ses instances d'animation et de décision.

4 / BAPTISES, CORESPONSABLES AU CPHB.

Des convictions qui sous-tendent les propositions pour un fonctionnement renouvelé du CPHB.

1 / LE CONTEXTE

A la demande de l'Equipe Pastorale, l'Assemblée Générale du 12 Janvier 2008 a créé deux groupes temporaires de réflexion, Groupe 1 : "Le CPHB une communauté d'Eglise en 2008" ; Groupe 2 : " Les modalités d'animation du CPHB". Cette désignation se situait dans un contexte de difficultés que rencontrait la communauté dans son fonctionnement. Ces difficultés n'empêchaient pas la communauté de vivre, de célébrer, de développer de nombreuses activités. Afin de ne pas les occulter ni minimiser, on peut noter certain des problèmes :

a / la communauté a constaté une difficulté, voire une impossibilité de disposer d'assez de candidats à l'Equipe Pastorale (E.P.)

b / depuis quelques mois le travail créatif et décisionnel de l'E.P. paraissait bloqué.

c / de vives critiques ont été exprimées par écrit et par oral, lors de l'Assemblée Générale, plus spécialement par le groupe Accueil.

d / quelques personnes ont exprimé un malaise quant à la manière selon laquelle ont été proposées, réfléchies, réalisées, évaluées

des "activités artistiques", au cœur de la communauté.

e / certains éprouaient des difficultés à comprendre ou à se reconnaître dans le Projet Pastoral.

Ces événements, dont il ne faut pas exagérer la gravité (la vie continue) devaient conduire le CPHB à une réflexion plus longue et approfondie des causes qui les ont produits. L'on peut noter d'une manière rapide et en guise d'hypothèses, pour amorcer un vrai travail :

- changements quant aux attentes de certains de ceux et celles qui fréquentent le CPHB (cf. : commission « CPHB une communauté d'Eglise en 2008 »)

- certains, parmi les nouveaux venus au CPHB envisagent autrement la prise de responsabilité dans l'animation de la communauté.

- lassitude ou difficulté, parmi ceux et celles qui vont vivre le CPHB depuis longtemps, de se consacrer de la même manière à l'animation.

- mauvais fonctionnements des "instances" d'animation et insuffisance de la communication.
 - le recours au professionnalisme, souhaité par certains et nécessaire à certaines activités, entraîne des changements dans la manière de fonctionner des groupes.
 - difficultés de relations et manque d'écoute, parfois.
- Le groupe, bien conscient des limites d'un travail accompli en peu de temps, a tenu à

mener à bien la mission confiée, car il fallait, sans attendre, proposer des mises au point et des modalités nouvelles, capables de relancer pleinement le dynamisme de la communauté. Tout spécialement en ce qui concernait l'Equipe Pastorale "paralysée". Nous n'oublions pas, entre autres documents, la lettre de mission d'origine, la charte du CPHB adoptée en 1987 et les textes de 2004 sur nos convictions et nos engagements.

2 / LE TRAVAIL DU GROUPE

Composé d'une vingtaine de personnes, le groupe a vécu la richesse, mais aussi les pesanteurs, que provoque l'extrême diversité de ses membres. Il s'est réuni cinq fois. Plusieurs sous-groupes ont fonctionné sur des thèmes précis. Plusieurs propositions écrites ont été faites par des membres.

Quelles finalités pour l'animation, au CPHB ?

- contribuer à aider chacun et la communauté entière à savoir RECEVOIR le don qui lui est fait par Jésus de sa présence, à travers la Parole, le partage eucharistique, les initiatives de chacun, les personnes accueillies et rencontrées, les activités dans lesquelles la communauté s'engage... Savoir aussi recevoir la "mission" qui peut être confiée par l'Eglise dans une réflexion commune et coresponsable. Les modalités et structures de l'animation ne doivent surtout pas écraser l'initiative ni la responsabilité de chacun.
- se donner des REGLES COMMUNES claires de fonctionnement. Elles sont nécessaires pour faire vivre une communauté. Les modes d'animation ne sont pas insignifiants pour tenter de vivre dans l'esprit de l'Evangile.
- Assurer ACCUEIL et OUVERTURE. Pouvoir REPERER les envies et les initiatives. Rendre la communauté APPELANTE, y compris vis à vis de ceux et celles qui ne peuvent ou ne veulent s'engager plus pleinement.
- Savoir COORDONNER et HARMONISER les initiatives des groupes et des personnes, en tenant compte d'un projet pastoral réfléchi

ensemble et de la communion en Eglise.

- INFORMER toute la communauté pour aider chacun de ses membres qui y participent sous des formes très diverses, à se sentir CONCERNE. Aider la communauté à exprimer une certaine IDENTITE, au cœur des différences.
- SUSCITER des projets.
- Faire un travail de PROSPECTIVE.
- Organiser les modalités de la prise de DECISION, selon deux principes : d'une part celui de la subsidiarité (cf. : § 3) permettant que les décisions soient prises au plus près de leur mise en œuvre et en évitant des aspects hiérarchiques ou institutionnels trop lourds, d'autre part celui de la CORESPONSABILITE.
- Assurer un travail de RELECTURE de l'activité commune et l'Evaluation au regard des projets annoncés.

Il reste à préciser qui fait quoi, et comment au regard de ces diverses fonctions d'animation.

3 / PROPOSITIONS POUR UN FONCTIONNEMENT RENOUVELE DU CPHB.

« Inventer des modes nouveaux pour l'Église de demain. » Cela reste d'actualité pour nous, au Centre pastoral Halles-Beaubourg, dans la liturgie comme dans l'organisation de la vie communautaire. Les difficultés rencontrées en 2007 et, plus récemment par l'équipe pastorale, nous ont conduits à une réflexion sur les pratiques d'organisation et de prise de décision, dont découlent les propositions qui suivent. Ces aménagements de notre mode de fonctionnement ont notamment pour but de permettre une meilleure expression des groupes et des individus et de donner ainsi toute sa place à l'initiative. Ils réaffirment notre attachement à un fonctionnement démocratique qui n'est pas si courant au sein de l'Église.

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale (AG) est l'instance d'orientation par excellence. Elle est le lieu de définition des priorités pour les années à venir et d'adoption des résolutions importantes.

L'AG est basée sur le principe de la collégialité, par lequel un groupe de personnes adopte et assume les décisions prises collectivement. Elle illustre une coresponsabilité vécue par tous les membres de la communauté, quel que soit leur degré d'implication dans la marche quotidienne du CPHB.

L'AG n'est pas le lieu approprié pour l'écoute d'intervenants extérieurs, mais bien un espace d'échange, de débat fraternel et de prise de décision sur les dossiers les plus fondamentaux pour notre communauté. Ce qui est visé, c'est que toutes et tous jouissent, individuellement et collectivement, des libertés et facultés de discernement leur permettant de participer aux décisions concernant la communauté.

Par souci de cohérence avec le rythme classique des uns et des autres, l'AG est fixée en principe au début d'octobre. Elle aura été précédée de la présentation des candidats à l'Équipe pastorale (dont l'élection aura lieu au cours de l'AG) et de la diffusion, dans un délai suffisant, d'un ordre du jour accompagné des documents soumis à discussion et/ou approbation. Les absents pourront ainsi contribuer par écrit s'ils le souhaitent.

Le projet pastoral

Dans la fidélité à la Charte du CPHB, un « projet pastoral » est adopté en Assemblée générale. Sur proposition de l'Équipe pastorale et après consultation du Conseil des groupes (voir ci-dessous), il définit des priorités, des objectifs et permet de formuler les choix de la communauté. Adopté pour trois ans, il est actualisé sur la base d'une évaluation annuelle.

Les coordinateurs de pôles

L'équipe pastorale (EP) désigne des coordinateurs chargés d'animer les pôles du CPHB, ces derniers étant un ensemble des groupes intervenant dans un même domaine. Ces pôles sont une instance de concertation, de proposition. Nommés pour deux ans par l'EP sur proposition des groupes de chaque pôle, les coordinateurs peuvent être membres d'un de ces groupes ou non. Ils assurent une cohésion, un partage de l'information entre les différents groupes et avec l'EP (plusieurs fois par an). En cela, ils n'ont pas un rôle décisionnel, mais ont pour fonction, en lien avec l'équipe pastorale, d'aider un ou des groupes de leur pôle à avancer au sujet de tel projet ou problème. Ils dressent à chaque printemps un bilan de l'année dans le pôle dont ils sont en charge, en vue de l'Assemblée générale.

Les chargés de mission

L'EP peut désigner des chargés de mission, notamment à l'occasion d'événement exceptionnels. Jouant un rôle de référent, ce « régulateur » n'est pas l'auteur du projet, ni le coordinateur du pôle concerné. En lien avec le coordinateur de pôle et sous la responsabilité de l'EP, il est le garant de sa cohérence avec la Charte du CPHB et avec le projet pastoral. Il s'assure que l'événement est en permanence compatible avec les activités des autres groupes. Il fait un bilan (points positifs et négatifs) de l'événement afin de constituer une mémoire pour les événements suivants. Une charte de conduite des grands événements pourra être ultérieurement élaborée.

Le Conseil des groupes

Le Conseil des groupes, rassemblant avec l'EP les coordinateurs de pôles et les responsables des groupes est un lieu d'expression et de coordination entre les pôles du CPHB et les groupes qui les composent. Il ne s'agit pas d'un échelon « hiérarchique » mais d'un espace d'échange transversal contribuant à la cohérence au sein des pôles, à la visibilité d'ensemble des projets et initiatives de la communauté. En vertu du principe de subsidiarité évoqué plus haut, son existence vise aussi à soulager l'EP de certaines tâches pouvant être mieux gérées à l'échelon des pôles, telles que le bilan annuel de l'activité des pôles et la préfiguration du projet pastoral.

Le Conseil des groupes se réunit en principe deux fois par an, à l'initiative de l'EP.

Une équipe pastorale élue

L'équipe pastorale est une instance représentative du CPHB au service de la gouvernance et de la prospective. Elle fonctionne sur le mode de la coresponsabilité, qui réunit des prêtres désignés par l'archevêque et des laïcs élus par la communauté.

Équipe restreinte où la parole peut fonctionner librement, elle a les capacités de réactivité suffisantes à l'échelle de notre communauté.

Sa fonction fondamentale est d'être garante de la mise en œuvre du projet pastoral défini en AG. Elle respecte le principe de subsidiarité, selon lequel une décision doit être prise par le plus petit échelon compétent au sein d'une organisation. À ce titre, elle valide les projets intéressants ou ayant un impact sur l'ensemble de la communauté et s'assure que les décisions prises par les groupes sont compatibles entre elles et cohérentes avec les priorités que la communauté s'est donnée en AG.

Qui la compose ?

Deux prêtres nommés et cinq laïcs élus par la communauté.

Ces derniers sont élus pour deux ans, avec prolongation possible d'un an, en accord avec l'équipe.

Qui l'élit ?

Sont électeurs les membres du CPHB qui s'inscrivent sur les listes mises à jour avant chaque élection : notamment membres de groupes, participants à la célébration dominicale.

L'élection a lieu lors de l'Assemblée générale de rentrée. Les candidats se seront préalablement présentés, oralement à la fin de célébrations, et par écrit.

On peut voter par correspondance.

Qui est éligible ?

La participation à l'EP découle d'une élection mais surtout d'un appel.

Est « nominable » toute personne se voulant membre de la communauté, y compris d'anciens membres de l'EP dont le mandat est échu depuis cinq ans (à partir du moment où toute l'équipe a été renouvelée depuis leur mandat.)

Les candidats potentiels sont proposés à l'EP par

les groupes membres du CPHB (permanents ou liés à des événements ponctuels, comme les groupes Carême)

un ou plusieurs membres de la communauté

Pour tenir compte du mode d'appartenance que constitue la participation aux célébrations et aux divers événements organisés par le CPHB (Homme debout, groupes Carême...), il va de soi que les nominés peuvent ne pas être membres d'un groupe « régulier » particulier.

Il convient d'insister sur le rôle crucial de la nomination par les groupes, qui doit faire l'objet d'un véritable discernement, ce qui demande d'y consacrer un minimum de temps.

Comment l'EP travaille-t-elle ?

L'équipe pastorale se réunit deux soirées par mois et deux week-ends par an.

En son sein, le vote peut exister, mais en règle générale les décisions se prennent par consensus.

Quelles sont ses missions essentielles ?

coordination, arbitrage et régulation

prospective, rédaction et mise en œuvre du projet pastoral

relecture, bilan des projets menés à bien (publication d'un bilan d'activités en début d'été sur la base des bilans de chaque pôle)

relations avec d'autres communautés et organismes, avec l'archevêché

orientation budgétaire, en lien avec le conseil pour les affaires économiques

Le délégué

L'EP désigne annuellement (si besoin par vote) parmi les laïcs élus un(e) délégué(e), chargé(e) de coordonner le travail de l'EP. Il a délégation de l'EP pour les questions courantes.

Pour lancer ce fonctionnement rénové

Nous proposons l'élection à la rentrée prochaine de cinq nouveaux membres laïcs de l'EP, qui seraient épaulés jusqu'à la fin 2008 par les trois membres restants de l'EP sortante, si ceux-ci l'acceptent, afin d'assurer un « tuilage » dans la prise de responsabilités. De même seront désignés les coordinateurs de pôle.

4 / BAPTISES, CORESPONSABLES AU CPHB.

Nous partageons tous ensemble la responsabilité du CPHB

La communauté

est constituée de baptisés et de personnes en recherche ou en découverte : tous sont responsables de la vie de cette communauté.

Recevoir et vivre l'Évangile interpelle sans cesse notre façon d'être au monde. C'est la mission même de l'Église qui est confiée aux baptisés. Ainsi, c'est, en tant qu'assemblée et individuellement, qu'ils ont la responsabilité de se situer dans cette rencontre vivifiante Évangile / monde.

De là vont naître des projets, des réflexions, des initiatives individuelles ou collectives qui appellent une égale écoute, un vrai regard de bienveillance et un discernement sans à priori de la part de chacun et particulièrement de ceux qui, selon le niveau de responsabilité qui leur est confié, auront à se prononcer sur l'opportunité ou non de la réalisation (cf. § 3 : Propositions pour un fonctionnement renouvelé).

C'est collégialement (c'est-à-dire ensemble et en accord concerté) que prêtres et laïcs, en tant que baptisés, font vivre la communauté dans ses aspects pratiques et spirituels et de participer à son rayonnement. Ils veillent à ce que les orientations et décisions soient prises fraternellement et conformément au processus choisi par la communauté (cf. § 3). Dans ce cadre et dans l'Équipe Pastorale, il y a concertation et recherche de consensus quant aux orientations et décisions à prendre ainsi qu'à l'animation cohérente de l'ensemble. Personne n'a un rôle prépondérant dans les décisions.

Rôle du prêtre

Le prêtre, par son ordination, a une mission : veiller à l'enracinement en Jésus-Christ et à la communion avec l'évêque et les autres communautés d'Église. Il est signe d'unité avec l'Église universelle, peuple de Dieu. Il a un rôle privilégié dans l'accompagnement spirituel de la communauté. Il a une fonction confiée par l'évêque (ministère) qu'il exerce – tout particulièrement au CPHB - en coresponsabilité avec tous les membres de la communauté, notamment les élus formant avec lui l'Équipe Pastorale. À ce titre, et par son ministère, sa priorité est d'être acteur et garant de la cohésion de la communauté.

Le prêtre est celui qui, dans la rencontre entre le monde et l'Évangile, nous rappelle, à temps et à contretemps, que « nous sommes dans le monde et non pas du monde ». Il nous questionne et se laisse questionner sur notre façon de vivre l'Évangile. C'est ce dialogue qu'il devra, avec toute la communauté (et à fortiori avec ceux qu'elle aura élu) tenter de maintenir en permanence, d'abord entre les personnes mais aussi entre les activités, réflexions, célébrations.

Aujourd'hui, le prêtre responsable a été nommé par l'évêque, suite à une consultation de l'Équipe Pastorale. Ne peut-on espérer qu'à l'avenir toute la communauté soit associée à cette consultation ? Et, pour aller plus loin, ne peut-on envisager que la communauté propose à l'évêque d'ordonner celui ou celle qu'elle aura discernée en son sein ?